

# Les assises sur la politique de prévention du risque inondation :

## Une journée de réflexion nourrie du travail préalable avec 80 citoyens gardois.

Laure-Agnès Suita – Directrice de la MEOP (évaluation – organisation – pilotage et concertation citoyenne) au Conseil général du Gard

Il y a 4 ans, à l'occasion de la construction de son Agenda 21, le département du Gard s'est engagé dans une nouvelle gouvernance en prenant l'engagement d'associer plus étroitement les citoyens aux politiques publiques départementales. Il s'est ainsi doté d'une charte de la concertation citoyenne élaborée par 19 citoyens pour donner un cadre à ces démarches, des principes et des valeurs.

C'est donc tout naturellement que, pour préparer les assises du 16 novembre 2012 au Pont du Gard, sur la politique de prévention du risque inondation, qui portaient sur la notion d'acceptabilité du risque et l'intérêt d'associer des citoyens, un travail en amont avec les Gardois a été lancé, à la demande des élus du Conseil Général (CG).

L'enjeu était important, les délais serrés et il a fallu choisir la bonne méthode pour être prêt le 16 novembre, c'est-à-dire faire part aux 200 élus locaux présents et aux experts, des propositions des citoyens.

Un panel de 80 personnes choisies sur quatre bassins versants du Gard, par une société de recrutement, a été réuni à deux occasions :

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, et sur chaque bassin versant, un groupe de 20 personnes a travaillé sur la question **« Quelles sont les conséquences dans votre quotidien de vivre en zone inondable ? »**

Les deux animatrices et le service Eau et Rivière du CG du Gard ont d'abord pris un temps pour expliquer aux personnes présentes pourquoi et comment recueillir leurs avis, leurs idées, et leur rappeler les principes de la politique de prévention des risques. C'est avec des post-it que chacun a pu s'exprimer, sans chercher ni consensus ni conviction mais au contraire la diversité des points de vue et des vécus.

- Une 2<sup>ème</sup> réunion à Nîmes a regroupé les 80 personnes pour répondre à la question **« Pourquoi et comment impliquer les citoyens ? »**. C'est la méthode du world café qui a été retenue, qui permet à un nombre conséquent de personnes de s'exprimer sur tous les aspects d'une question et en un temps record. Autour de 6 tables, 12 personnes et un animateur ont ainsi abordé la place du citoyen aux différentes étapes comme l'information, la connaissance du risque, la gestion de crise...

Basé sur le principe de la capitalisation des idées, chaque groupe de 12 personnes changeant de table et complétant les idées du groupe précédent, le world café a été d'une efficacité redoutable, dynamique et ludique à la fois.

Ainsi pour chaque projet donnant lieu à la participation active des citoyens, il faut prendre le temps d'élaborer une démarche, en fonction de l'objectif recherché (recueillir un avis, avoir des propositions nouvelles, co-construire un projet...) et ensuite choisir sous quelle forme mobiliser les citoyens (panel ad hoc, réunion publique, questionnaire en ligne...)

Des méthodes participatives doivent être favorisées dans tous les cas, pour que des gens qui ne se connaissent pas, puissent produire une proposition collective en très peu de temps et y prendre plaisir !

